

## INCIVILITÉS

Il a été de nouveau constaté des dépôts sauvages d'encombrants, notamment chemin de Saizerelle, des vols de fleurs sur le parking de la Gare, des déjections canines, des chiens qui divaguent sur les espaces privés et publics de la commune.

Cette petite délinquance impacte toute la collectivité, en effet le coût de ces incivilités est une charge non négligeable pour les contribuables.

Merci de faire remonter en Mairie tous les désagréments dont vous pourriez être victimes ou témoins.

**Le Maire,**

**Jean-Jacques MAXANT**

